



Réforme des rythmes scolaires. Quel est votre avis ?

Ce questionnaire vous est proposé par le Conseil Local – Association des Parents d'Elèves des écoles maternelles et primaires Chateaugiron-Landry afin de recueillir les avis et questions des parents d'élèves et préparer les prochains échanges avec la Ville de Rennes et les enseignants.

Synthèse du décret du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation des écoles maternelles et élémentaires

- Entrée en vigueur du décret : année scolaire 2013-2014
- Dérogation pour report : année scolaire 2014-2015 (demande à faire par les communes au directeur académique avant le 31 mars 2013)
- Découpage de la semaine : 24 heures sur 9 demi-journées
- Lundi, mardi, jeudi, vendredi et mercredi matin avec une durée maximale de 5h30 par jour et 3h30 par demi-journée
- Possibilité du samedi matin à la place du mercredi matin sur dérogation
- Obligations :
 - mise en place d'activités pédagogiques complémentaires en groupe restreint
 - pause méridienne de 1heure 30 minimum
- La décision finale est à la charge du directeur académique

Nom : Prénom :

Souhaitez vous pouvoir être contacté par mail par l'APE ?

.....@.....

Votre enfant est en :

- TPS PS MS GS
 CP CE1 CE2 CM1 CM2

L'organisation de la journée :

Q1 : Avez-vous la possibilité de prendre en charge vos enfants si l'école se termine avant 16h30?

- Oui Non

Q2 : Avez-vous la possibilité de les emmener plus tard que 8h30?

- Oui Non

Q3 : Quelles conditions vous semblent nécessaires à la mise en place d'une semaine de 4,5 jours (3 choix possibles) :

- clarifier la prise en charge du coût de garderie entre 08h30 et 08h45
- : changer la matinée de cours
- : repenser l'organisation de la pause de midi
- : introduire des activités éducatives complémentaires le midi et / ou le soir
- : aménager l'organisation de la garderie du soir et de l'étude
- : avoir la garantie des capacités de la Ville de Rennes à assurer des activités pédagogiques de qualité pour tous les enfants
- Autre (précisez) :

Q4 : Estimez-vous que l'amplitude de la matinée de cours devrait évoluer (actuellement de 3 heures) :

- Non Oui Sans avis
 si oui : 3heures 15 ou 3 heures 30

Q5 : Selon vous, la pause de midi doit-elle être :

- Maintenu en l'état (2 heures) Raccourcie
 Allongée (jusqu' à 2heures 45) Sans avis

Avez-vous d'autres suggestions pour ce temps du midi ? Précisez :

.....

Q7 : Voici, d'après les informations connues à ce jour, les deux hypothèses d'organisation proposées par la Ville de Rennes et les enseignants.

Lequel de ces schémas vous semble le plus adapté ? Avez-vous une proposition ? A B C

Situation actuelle :	Hypothèse A : Ville de Rennes	Proposition B : corps enseignant	Scénario C : votre proposition
4 jours	4,5 jours (mercredi)		
07h15 - 8h30 garderie	07h15 - 8h30 garderie	07h15 - 8h45 garderie	
8h30 - 11h30 cours	08h30 - 11h30 cours	08h45 - 12h00 cours	
11h30 - 13h30 pause repas	11h30 - 14h00 pause repas + activités pédagogiques	12h00 -13h45 pause repas	
13h30 - 16h30 cours	14h00 - 16h15 cours	13h45 -15h45 cours	
16h30 - 18h45 Garderie étude	16h15 - 18h45 Garderie étude	15h45 - 16h30 Activités pédagogiques	
		16h30 - 18h45 Garderie étude	
Temps cours = 6 heures/jour Temps ateliers = 0	Temps cours = 5 heures 15 min / jour + mercredi 3 heures Temps ateliers = 45 min/jour	Temps cours = 5 heures 15 min / jour + mercredi 3 heures Temps ateliers = 45 minutes/jour	Temps cours = ... heures ...min / jour + mercrediheures Temps ateliers =/jour

Q8 : Peut-on imaginer d'autres scénarios (changer la semaine, les vacances, les programmes) ?

Non Oui (précisez) :

.....
.....

La matinée du mercredi

Q9 : Quels sont pour vous les sujets les plus importants à traiter concernant la matinée du mercredi (3 choix possibles) :

- les horaires de classe
- la possibilité d'une restauration
- le maintien dans l'enceinte de l'école avec un accueil

loisir au sein de l'école l'après midi

- le transfert des enfants vers les structures d'accueil de

l'après midi

- le financement de la nouvelle organisation

- autre (précisez) :

.....
.....

Expression libre : quelles sont les questions, les remarques que vous souhaitez voir abordées par vos représentants lors de leurs échanges avec la Ville de Rennes ou les enseignants ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Merci d'avoir pris le temps de remplir ce questionnaire.

**RETOUR NÉCESSAIRE AVANT LE 20 FÉVRIER, BOITE AUX LETTRES
SITUEE A GAUCHE DANS LE HALL DE L'ÉCOLE MATERNELLE**

Contactez nous : ape.landry@gmail.fr

Retrouver l'actualité de l'association :

<http://apechateaugiron.canalblog.com/>

Retrouver la FCPE en ligne : <http://www.fcpe.asso.fr/>

